



Aux Contribuables de la susdite municipalité

Avis public

DÉNEIGEMENT HIVER 2022-2023

La Municipalité demande des soumissions, pour le **DÉNEIGEMENT** des citernes & chemins municipaux:

- A. Citerne Rodolphe Blouin à l'ouest du 5474 (# 1)
- B. Citerne Turcotte au 5186 (# 2)
- C. Citerne Pierre Hébert à l'ouest du 4610 (#4)
- D. Citerne Fernand Blouin (sur le chemin des Côtes) (# 3)
- E. Borne-fontaine Gabriel Blouin à l'ouest du 4326 (# 6)
- F. Citerne Rivière Bellefine au 4052 (# 7)
- G. Côte Lafleur du chemin Royal jusqu'au # civique 188
- H. Chemin Lafleur
- I. Chemin du Quai
- J. Rue de l'Église (à partir du chemin Royal)
- K. Route du Mitan depuis le chemin Royal jusqu'au # civique 40
- L. Chemin des Roses jusqu'au # civique 38
- M. Trottoirs
- N. Taux horaire besoins additionnels (sur demande)

Les soumissionnaires intéressés peuvent se procurer le devis en s'adressant au bureau municipal, 8, chemin des Côtes, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h à compter du 2 août 2022.

La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. Les sous-traitants ne sont pas admis.

Les soumissions doivent parvenir au bureau municipal dans une **enveloppe cachetée** avant 16 heures, le **6 septembre 2022**. Elles seront ouvertes après l'heure limite de réception des soumissions.

Donné à Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, le 2 août 2022.

Chantal Daigle, directrice générale et greffière-trésorière